

BULLETIN MUNICIPAL
DE
CHAMPAGNEY n° 19
2020



DERNIERE EDITION
VERSION PAPIER

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Nous traversons une période bien troublée avec le virus de la covid 19 qui n'en finit pas de nous harceler. Souhaitons que les vaccins qui arrivent auront le dessus sur cette pandémie qui a fait tant de victimes. Restez vigilants et prudents.

Cette année électorale a vu le renouvellement du conseil municipal. Mon équipe repart avec 10 élus et un conseil participatif qui suit sereinement nos travaux.

2020 a été plus calme en grands travaux que les années précédentes. Seul, l'effacement des réseaux secs d'une partie de la rue PRINCIPALE a été réalisé pour un coût de 170 000 €.

Une équipe de bénévoles a fait un travail remarquable en nettoyant le ruisseau du NACEY au milieu du village, ainsi que d'autres travaux (notés dans les pages suivantes).

Une équipe travaille sur l'informatisation du cimetière et le réaménagement du plan, il vous sera proposé en cours d'année.

Concernant la forêt communale en accord avec l'ONF, un aménagement de sa gestion est renouvelé pour une 3ème période de 20 ans.

La cérémonie du 11 Novembre a été célébrée, sans public, une 1ère depuis un siècle. J'espère que ce sera la seule sous cette forme.

Le projet éolien suit son cours et son dossier sera déposé à la préfecture durant le 1er semestre. Mais auparavant, vous aurez possibilité d'en prendre connaissance à travers des réunions et de visites sur le site www.champagney.projetdurable.fr

Pour 2021, avec le plan de relance proposé par l'état, nous avons différents projets. Nous envisageons de restaurer les toitures de la dépendance de l'ancienne cure et la petite fontaine, une partie du mur de l'ancienne cure, la rue du PETIT NILIEU, la suite de l'effacement des réseaux secs de la rue PRINCIPALE, l'aménagement du carrefour de MONTMIREY et l'amélioration de la sécurisation de la RD112.

Malgré la covid 19, la distribution des colis des aînés s'est faite en respectant les règles sanitaires. Quant aux enfants, des cartes cadeaux leur ont été offertes à la place de « l'arbre de Noël ». Elles ont été très appréciées et ils remercient spontanément et chaleureusement le conseil municipal.

J'ai confiance en l'avenir de notre village, épaulé par le conseil municipal, participatif et vous-même.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et reste à leur disposition.

La cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Les 2 conseils se joignent à moi pour vous souhaiter à tous, une année 2021 en bonne santé et pleine d'espoir.

Je remercie tous les bénévoles, ceux qui ont nettoyés le ruisseau, la forêt et ceux qui ont élaboré ce bulletin.

Pierre VERNE

Sommaire

PAGE 1 Couverture

PAGE 2 Le mot du Maire

PAGE 3 Sommaire

PAGE 4 Le Conseil Municipal

PAGE 5 Travaux

PAGE 6 Travaux

PAGE 7 Travaux

PAGE 8 Travaux

PAGE 9 Travaux

PAGE 10 Travaux

PAGE 11 Travaux

PAGE 12 Assainissement

PAGE 13 La Forêt

PAGE 14 La Forêt

PAGE 15 La Forêt

PAGE 16 La forêt

PAGE 17 Infos Diverses

PAGE 18 Infos Diverses

PAGE 19 Conseil Municipal 1

PAGE 20 Conseil Municipal 2

PAGE 21 Conseil Municipal 3

PAGE 22 Conseil Municipal 4

PAGE 23 Conseil Municipal 5

PAGE 24 Etat Civil

PAGE 25 Boite à livres/Déchetterie

PAGE 26 La Crèche/Colis des Aînés

PAGE 27 Nuisances/Réservation BM

PAGE 28 Numéros Utiles



Le Conseil Municipal



LE MAIRE : ***Pierre VERNE***

LES ADJOINTS :

1er adjoint : ***Martial PIOT***

2ème adjoint : ***Noël BARBIER***

3ème adjoint : ***Olivier PARIS***

LES CONSEILLERS(ERES) :

Pascal AUVERNOIS

Gilles BURE

Patrick EMERY

Claude JOSSERAND

Maryvonne LANAUD

Stéphanie LEROY

Bénédicte VERNE

Et le Conseil Participatif composé d'un groupe de 12 personnes.

Les Travaux en 2020

Janvier: Recherche de la fuite d'eau sur la canalisation d'alimentation de la fontaine de La Tuilerie par Martial, Claude et Olivier.



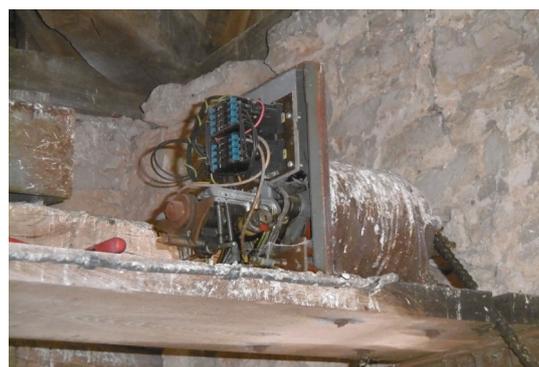
La fuite localisée, intervention de Stéphane, Martial, Noël, Pierre et Mr CHENILLOT pour remplacer un tuyau en grès sur une longueur de 5m par un tuyau en pvc.



Février: Pose des abats sons par l'entreprise LANAUD.



Avril: Réparation du moteur de la cloche n°2 « Angélus » par Alain, Pierre et Olivier.



Mai: Vidange et nettoyage de la grande fontaine par Pascal et Olivier.



Les algues vertes qui se développent à grande vitesse sont la cause d'une pollution qui provient d'une commune en amont de Champagney. Le maire a fait le nécessaire auprès du service « loi sur l'eau ».

Mai: Démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et génie civil téléphonie) d'une partie de la rue Principale par l'entreprise DEMONGEOT. (170 000€ de travaux)



Juin: Pose d'enrobé à chaud au hameau du Petit Nilieu par Pascal, Pierre et Olivier.



Juin: Nettoyage de la lisière parcelle n°36 (Charmes secs) par Pascal, Pierre, Olivier et Martial.



Juin: Réalisation et pose de bancs sous les abris-bus à CHAMPAGNEY et La TUILERIE offert par Pascal.



Juin: Remplacement d'un pignon sur le moteur électrique qui entraine la cloche n°2 « Angélus » par Alain.



Juillet: Isolation du grenier du logement au 30 rue Principale par Pascal et Olivier .



Août: Chantier participatif « Nettoyage des berges du Nacey » par Pascal, Noël, Gilles, Claude, Maryvonne, Bénédicte, Pierre, Michèle, Patrick, Martial, Sylvain, Julien, Peter, Jean-Pierre et Christian sur 4 week-ends.



Août: Abattage d'un aulne en bordure du Nacey par Pascal et Olivier.



Août: Curage du Nacey par le Syndicat des Fossés.



Septembre: L'entreprise DEMONGEOT pose les lampadaires.

**Septembre: Chantier participatif « Dégagement des pieds de chênes parcelle n°3 »
Pascal, Noël, Gilles, Maryvonne, Olivier, Martial, Pierre, Sylvain et Jean-Pierre y participent pour faciliter l'abattage des arbres.**



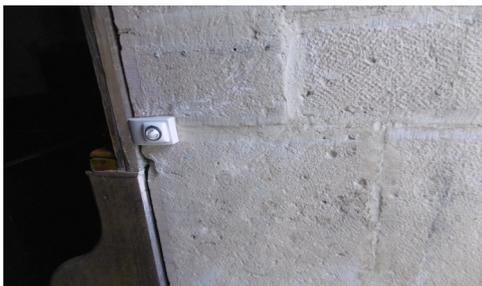
Septembre: L'entreprise BODET nous signale que le moteur qui sonne les heures est cassé.

Septembre: Pascal, Pierre et Olivier réaménagent l'intérieur du nouveau camion de la commune.



Octobre: Pascal , Pierre et Olivier effectuent divers travaux électriques dans l'église.

Pose de prises, interrupteurs et éclairages.



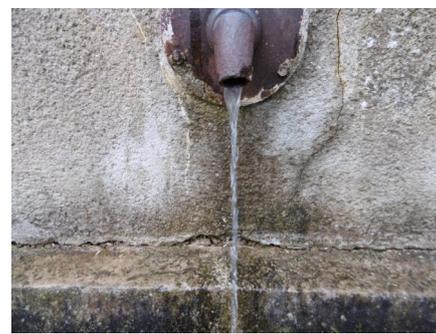
Novembre: ENEDIS et DEMONGEOT procèdent aux branchements électriques puis à la suppression des câbles et l'enlèvement des poteaux.



Décembre: Remise en place de la 2ème pompe dans le puits « rue du Château » par Pascal et Pierre après restauration.

Réparation du moteur qui sonne les heures par Pascal.

Décembre: Nettoyage et remise en eau de la fontaine de La Tuilerie par Martial et Claude, après une période de 5 ans à l'arrêt.



Assainissement



Août: Remplacement de 2 clapets anti-retour dans le puits d'assainissement « Le Patis » par Pascal et Pierre.

Août: Mise en place d'une pompe neuve dans le puits « rue du Château » par Pascal, Pierre et Olivier et démontage de la 2ème pour une révision.



Notre Forêt en 2020



En 2020, le 2ème plan d'aménagement arrivait à terme . Le CM a travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan qui permettra de renouveler en coupe blanche ou en régénération naturelle les 80 ha de parcelles les plus pauvres en chênes.

Parallèlement à ces opérations, les jeunes plantations des programmes précédents seront éclaircies pour permettre une bonne croissance de la futaie.

Après une année d'étude par l'ONF et de l'inventaire des parcelles, de nouvelles cartes de peuplements ont été éditées.

Le groupe de travail sur la forêt a participé à 3 réunions avec l'ONF qui ont débouché sur une délibération acceptant le nouveau plan d'aménagement de 20 ans. Après délibération du CM, il est accepté à l'unanimité.

En Février, coups de vent et tempêtes à 5 reprises. Beaucoup de dégâts en forêt.



Les sècheresses 2019 et 2020 sont la cause de certaines maladies.

La forêt du Haut-Jura a été très touchée.

Des milliers de m³ de résineux ont subi les attaques du scolyte.

Nos 60 ha de forêt de hêtres de l'Abergement sont en bonne santé. Le terrain est propice et les risques de dépérissement sont moindres.



1. Données sur les volumes scolytés d'épicéas désignés/martelés :

Tableau 1. Volumes d'épicéas scolytés désignés/martelés

| | | Bourgogne-Franche-Comté | Grand Est | Total |
|---------------------------------|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 2018 | Forêts privées | 143 000 | 220 000 | 363 000 |
| | Forêts publiques | 167 000 | 450 000 | 617 000 |
| | Total 2018 | 310 000 m³ | 670 000 m³ | 980 000 m³ |
| 2019 | Forêts privées | 438 000 | 318 000 | 756 000 |
| | Forêts publiques | 648 000 | 1 709 000 | 2 357 000 |
| | Total 2019 | 1 086 000 m³ | 2 027 000 m³ | 3 113 000 m³ |
| 2020 (partiel) | Forêts privées | 204 000 | 80 000 | 284 000 |
| | Forêts publiques | 154 000 | 92 000 | 246 000 |
| | Total 2020 (partiel, car attaques en cours) | 358 000 | 172 000 | 530 000 |
| Total 2018 + 2019 + 2020 | | 1 754 000 | 2 869 000 | 4 623 000 m³ |

4. Un contexte de crise européenne

La crise des scolytes touche aussi durement d'autres pays européens, comme l'Allemagne, la Tchéquie, la Belgique... Les dégâts causés à cette échelle dépassent les 200 millions de m³ pour 2018 et 2019. Ce contexte explique une déstabilisation et une saturation des marchés à l'échelle européenne. Il existe par ailleurs, une grande disparité entre les mesures financières déployées par les gouvernements, ce qui peut rendre plus attractifs certains bois scolytés provenant d'un pays par rapport à un autre. À titre d'exemple, l'Allemagne a exporté 3 millions de m³ de ces bois en Chine en 2019, soit une augmentation de + 731 % par rapport à 2018 (ISIBOIS n°131-1).

| Pays | Volumes d'épicéas scolytés à fin 2019 |
|-----------|---------------------------------------|
| Belgique | 1,5 million de m ³ |
| Suisse | 2,3 millions de m ³ |
| Tchéquie | 30 millions de m ³ |
| Allemagne | 160 millions de m ³ |

Tableau 3. Volumes de sapins dépérissants et/ou scolytés depuis 2018 et 2019

| | | Bourgogne-Franche-Comté | Grand Est | Total |
|---------------------------------|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 2018+2019 | Forêts privées | 23 000 | 37 000 | 60 000 |
| | Forêts publiques | 176 000 | 286 000 | 462 000 |
| | Total 2018+2019 | 199 000 m³ | 323 000 m³ | 522 000 m³ |
| 2020 (partiel) | Forêts privées | 4 000 | 7 000 | 11 000 |
| | Forêts publiques | 119 000 | 51 000 | 170 000 |
| | Total 2020 (partiel car attaques en cours) | 123 000 | 58 000 | 181 000 |
| Total 2018 + 2019 + 2020 | | 322 000 | 381 000 | 703 000 |

On note une forte progression de volumes de sapins secs, notamment côté Bourgogne-Franche-Comté avec une hausse de 70 % en forêt publique. En forêt privée, les professionnels notent des rougissements de cimes beaucoup plus fréquents qu'en 2019.

Cette année, les ventes de chênes ont été bonnes.

La parcelle n° 3 a été cédée en 2 lots:

Le premier 225 m3 à 228 € TTC le m3

Le second 113 m3 à 341 € TTC le m3

La parcelle n° 36 pour 215 m3 à 249 € TTC le m3.

Les chablis de chênes, pour 54 m3 à 190 € TTC le m3.

Le prix du bois de chauffage est passé de 7€ à 5€ le stère.

Un contrat est signé avec un marchand de bois pour 158 m3 de chablis de hêtres.

Vente imprévue, conséquence des tempêtes de Février: 110 arbres déracinés.



Parcelle 3

Parcelle 36



Bois pour plaquettes



Cette année, nous n'avons que 18 affouagistes inscrits: Leurs portions se trouvent à l'Abergement et à Champagney parcelles 24 et 26.

Les plantations 1 / 3 / 42 / 49 et 60 ont été dégagées mécaniquement.

La ligne entre les parcelles 3 et 4 a été empierrée par Stéphane DUREY sur 200 m.



Le CM remercie les personnes qui ont participé bénévolement aux chantiers participatifs pour nettoyer les 150 pieds de chênes parcelle n°3 facilitant ainsi l'abattage par le bûcheron et obtenant un meilleur rendement.



Noël BARBIER

Infos Diverses en 2020

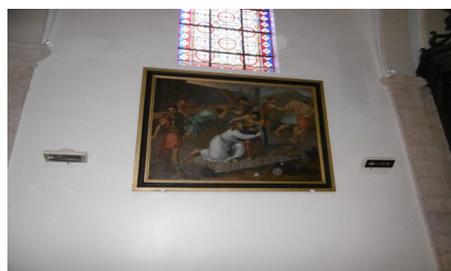
Janvier: Vœux de Mr le Maire et de son conseil municipal dans la salle de la mairie.



Mars: Réception et pose de 2 tableaux par Pascal, Pierre et Olivier, après restauration par l'atelier CREN de CHENÔVES (71)



Descente de Croix



Chute de JESUS

Avril: Pose d'une échelle de niveau des crues sur le Nacey par Pascal.



**Après restauration,
réception des 2 statues:
La VIERGE à l'ENFANT et
Sainte PHILOMENE.**

**Atelier régional de
restauration de VESOUL (70)**





Août: Entretien du puits de La TUILERIE par Gilles et Jo.



Novembre: Cérémonie du 11 Novembre devant le monument aux morts sans public.



Décembre: Pose des décorations de Noël: Noël, Gilles, Pierre, Martial, Olivier, Pascal, Bénédicte, Peter et Aurélia.



Conseil Municipal n°1 du 21 Février 2020

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Excusés : MM Patrick EMERY (pouvoir à Noël BARBIER), Alexandre KOREIBA

Absente : Mme Delphine SOITTOUX

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 DECEMBRE 2019

Le maire demande s'il y a des questions ou des observations concernant le procès-verbal de séance du 13 décembre 2019. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 13 décembre 2019.

APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DU PROCES VERBAL DU 27 DECEMBRE 2019

Le maire demande s'il y a des questions ou des observations concernant le dernier compte rendu et procès-verbal de séance. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du 27 décembre 2019 ainsi que le procès-verbal de séance.

CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

En application de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (dite loi « NOTRe ») et la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement, les compétences assainissement, eau potable et gestion des eaux pluviales urbaines ont été transférées à la communauté d'agglomération du Grand Dole au 1^{er} janvier 2020. Le maire rappelle la demande de délégation de gestion totale de notre système d'assainissement collectif par la délibération du 27 décembre 2019 n° 2019-44. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de clore le budget annexe « assainissement » au 31 décembre 2019.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

| BUDGET | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | ENSEMBLE |
|----------------|----------------|----------------|-----------|
| PRINCIPAL | 159 836.70 | -109 285.62 | 50 551.08 |
| ASSAINISSEMENT | 10 016.96 | -4 302.69 | 5 714.27 |
| FORET | 72 586.42 | -8 744.27 | 63 842.15 |

COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans les budgets primitifs 2020.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 20 h 30.

Conseil Municipal n°2 du 3 Juillet 2020

Présents : MM Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.
Secrétaire de séance : Mme Bénédicte VERNE

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Maryvonne LANAUD, la plus âgée des membres présents du conseil municipal, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions, après avoir fait l'appel nominal des élus. Mme Bénédicte VERNE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

ÉLECTION DU MAIRE

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle rappelle que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Pour la constitution du bureau, le conseil municipal désigne deux assesseurs : MM Noël BARBIER et Gilles BURÉ.

La doyenne présente un candidat pour le poste de maire : Pierre VERNE. Elle a fait l'appel de chaque élu afin de procéder au vote. Résultat du 1^{er} tour : 1 voix pour Martial PIOT et 10 voix pour Pierre VERNE. Monsieur Pierre VERNE a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Sous la présidence de monsieur Pierre VERNE élu maire, 3 adjoints sont proposés. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire. Le CM à l'unanimité a fixé à 3 le nombre des adjoints.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Pour l'élection du 1^{er} adjoint, le maire présente un candidat: M Martial PIOT. Résultat du 1^{er} tour : 1 voix pour Noël BARBIER et 10 voix pour Martial PIOT. Monsieur Martial PIOT a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

Pour l'élection du 2^{ème} adjoint, le maire présente un candidat: M Noël BARBIER. Résultat du 1^{er} tour : 9 voix pour Noël BARBIER et 2 voix pour Olivier PARIS. Monsieur Noël BARBIER a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

Pour l'élection du 3^{ème} adjoint, le maire présente un candidat: M Olivier PARIS. Résultat du 1^{er} tour : 1 voix pour Pascal AUVERNOIS, 1 voix pour Claude JOSSERAND et 9 voix pour Olivier PARIS. Monsieur Olivier PARIS a été proclamé 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Lors de la 1^{ère} réunion du conseil municipal, le maire a lu la charte de l'élu local.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS :

- Garants forêt : MM Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Martial PIOT
- FNCOFOR : MM Noël BARBIER, Pascal AUVERNOIS (suppléant)
- Correspondant défense : M Gilles BURÉ
- Commission des impôts : MM Gilles BURÉ, Noël BARBIER, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Claude JOSSERAND, Pascal AUVERNOIS, Stéphanie LEROY, Bénédicte VERNE, Patrick EMERY, Ginette GOMMERET, Sylvain DUTARTRE, Odile RESSY, Pierre DURIN, Julien GRANDADAM, Stéphane DUREY, Emmanuel DZIURA, Gilbert PAVESI, Claude LANCE, Claire THARY, Nathalie BUZONIE, Laetitia TOILLON, Boris VERNE, Fabien DUTARTRE, Alain LAMBERT

ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS

- S.I.A.E.R : MM Patrick EMERY et Noël BARBIER
- S.I.E. : MM Pierre VERNE et Claude JOSSERAND et Mme Maryvonne LANAUD (suppléant)
- SIDEC : M Pascal AUVERNOIS

DEMANDE DE SUBVENTION FORESTIÈRE

Pour permettre la réalisation de travaux de reboisement dans les parcelles 62 et 63, le maire propose de solliciter une subvention au PDR B-FC, le CM à l'unanimité décide de solliciter l'octroi de cette subvention.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21 h.

Conseil Municipal n°3 du 10 Juillet 2020

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE. Présent à 20H11 : Martial PIOT
Absents excusés : Patrick EMERY pouvoir donné à Pierre VERNE - Stéphanie LEROY pouvoir donné à Gilles BURE
Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 3 JUILLET 2020

Voté à l'unanimité.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le CM a décidé de donner différentes délégations au maire. Voté à l'unanimité.

INDEMNITÉ DU MAIRE

L'indemnité brut de fonction du maire est proposée sur la base de l'indice 1027 au taux de 20%. Après la sortie du maire le CM a voté à l'unanimité ce taux.

INDEMNITÉS DES ADJOINTS

L'indemnité brut de fonction des trois adjoints : Martial PIOT, Noël BARBIER et Olivier PARIS est proposée sur la base de l'indice 1027 au taux de 5% à chacun. Après la sortie des trois adjoints à tour de rôle, le CM a voté à l'unanimité ce taux pour chacun.

CRÉATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Suite à la loi N.O.T.Re, la compétence Assainissement revient à notre E.P.C.I.. La commune a décidé de continuer l'exploitation du service Assainissement. Par conséquence, le CM a décidé de la création d'un budget Assainissement. Voté à l'unanimité.

TAXES LOCALES 2020

Le CM a décidé de ne pas modifier le taux des taxes locales. Voté à l'unanimité. Les taux restent les suivants:

| | |
|------------------------------|---------|
| taxe sur le foncier bâti | 20.00 % |
| taxe sur le foncier non bâti | 37.00 % |

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ PARTIEL DU PRÊT COURT TERME

La commune a contracté un prêt bancaire d'un montant de 180 000 EUR pour financer les travaux de toitures de l'église et de l'ancienne cure. Le CM a décidé d'effectuer un premier remboursement anticipé de 60 000 EUR. Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2020 - FORÊT

Le CM a voté à l'unanimité le budget primitif 2020 pour la forêt :

| LIBELLÉ | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|--------------------|----------------|-------------|----------------|------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 63 842 EUR | 8 745 EUR | |
| Prévisions 2020 | 158 900 EUR | 114 000 EUR | 24 500 EUR | 33 245 EUR |
| TOTAL | 158 900 EUR | 177 842 EUR | 33 245 EUR | 33 245 EUR |

BUDGET PRIMITIF 2020 - PRINCIPAL

Le CM a voté à l'unanimité le budget primitif 2020 pour la commune :

| LIBELLÉ | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|--------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 50 551 EUR | 109 286 EUR | |
| Prévisions 2020 | 484 551 EUR | 434 000 EUR | 230 910 EUR | 340 196 EUR |
| TOTAL | 484 551 EUR | 484 551 EUR | 340 196 EUR | 340 196 EUR |

QUESTIONS DIVERSES

- Le fourgon communal a été refusé au contrôle technique. Le CM a décidé l'achat d'un véhicule d'occasion.
- Ajout d'un lampadaire dans la rue du ruisseau. Le maire proposera une solution technique au prochain CM.
- Après l'installation de bancs dans les abris bus, il est proposé de créer une fresque picturale dans ceux-ci. Pascal AUVERNOIS est chargé du suivi de ce dossier.
- Le maire a informé que l'ouvrier communal est en arrêt maladie professionnel.

Clôture de séance 22H40.

Conseil Municipal n°4 du 11 Septembre 2020

Présents à 20 h 00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Maryvonne LA-NAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE. Présent à 20 h 11 : Martial PIOT
Absent excusé : Patrick EMERY
Secrétaire de séance : Mme Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 JUILLET 2020

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020 POUR LE COMPTE DE LA CA DU GRAND DOLE

Le CM a voté à l'unanimité le budget primitif 2020 pour l'assainissement :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|--------------------|----------------|----------|----------------|----------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 5 714 | 4 303 | |
| Prévisions 2020 | 59 314 | 53 600 | 30 514 | 34 817 |
| TOTAL | 59 314 | 59 314 | 34 817 | 34 817 |

CONTRIBUTION AU SIAER (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL)

Après présentation par le maire de la contribution SIAER, le CM a voté à l'unanimité cette participation.

ACHATS DE TERRAINS

Le CM décide d'acheter 2 petites parcelles boisées : une de 24,80 ares et une autre de 25,41 ares pour chacune 300 euros. Voté à l'unanimité.

Le CM décide d'acheter une parcelle de 45 ca pour l'aménagement du retournement de la rue de Varennes pour 100 euros. Voté à l'unanimité.

Le CM décide d'acheter 2 parcelles pour l'aménagement de la place du Paqué et le carrefour de la RD 112. Voté à l'unanimité.

EFFACEMENT DE DETTES

Effacement de dettes selon les injections de la trésorerie au vu d'une procédure de surendettement. Le CM décide d'éteindre les créances qui s'élèvent à 3 282,88 euros pour le budget principal et 553,81 euros pour le budget assainissement. Voté à l'unanimité.

MODIFICATIONS BUDGET PRINCIPAL DM 1

Le CM décide de la modification de crédits suivants :

- compte 022 dépenses imprévues : - 2 500 euros. Voté à l'unanimité
- compte 6542 créances éteintes : + 2 500 euros. Voté à l'unanimité

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (MODIFICATION DELIBERATION N°2020-14)

Le CM aménage les délégations données au maire à la demande de la sous-préfecture. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire et le responsable de la forêt résument la 1^{ère} réunion avec l'ONF concernant l'aménagement forestier 2021-2040. La prochaine réunion aura lieu le 24 septembre 2020.
- Le maire fait part de travaux qui pourraient être réalisés dans le cadre de la relance économique.
- Suite à une suggestion d'une habitante, une boîte à livres sera installée courant octobre 2020.
- Suite à une demande afin d'obtenir un terrain pour faire un AIRSOFT, une réflexion sera engagée avec l'ONF.
- Un projet de peintures murales dans les abris bus avec la participation des enfants va être mis en place.
- Une équipe du CM organisera le Noël 2020 des enfants.
- Le maire demande si des membres du CM veulent faire partie des commissions du Grand Dole.
- Samedi 19 septembre des membres des 2 conseils entreprendront le nettoyage des pieds de chênes des parcelles 3 et 36 pour la vente du mois de novembre.
- Mercredi 23 septembre une entreprise commencera la construction de 150 m de lignes forestières.

Le maire remercie les 2 conseils qui ont participé à cette réunion fructueuse.

Clôture de séance 22h05.

Conseil Municipal n°5 du 11 Décembre 2020

Présents : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Absent : Stéphanie LEROY

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 SEPTEMBRE 2020

Voté à l'unanimité.

REVISION D'AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE CHAMPAGNEY

- 1) Suite aux 3 réunions avec l'ONF, le CM a pris connaissance du projet de révision d'aménagement de l'ONF. Le CM émet un avis favorable à ce projet d'aménagement pour la période de 2021 à 2040. Voté à l'unanimité.
- 2) Renouveau de l'adhésion au processus de certification PEFC. Voté à l'unanimité.
- 3) Affouage 2020-2021 : différentes parcelles sont destinées aux affouagistes au prix de 4,00 EURO le stère. Voté à l'unanimité.

CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF AVEC LA CA GRAND DOLE

Faute de données cette convention sera vu en 2021 ainsi que le tarif du forfait.

TENUE D'UN MARCHÉ MENSUEL PAR L'ASSOCIATION « J'AIME CHAMPAGNEY »

Après lecture des statuts de l'association « J'aime Champagnay » le CM considère qu'un marché commercial ne rentre pas dans les objets listés sous l'article « 2 : objet » des statuts de l'association.

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Le CM décide de garder les 4 jours dérogatoires. Voté à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT 2019 DU S.I.E. DE MONTMIREY-LE-CHÂTEAU

Le rapport 2019 du S.I.E. a été présenté par le maire au CM (rapport peut être consulté en mairie).

PRESENTATION DU RAPPORT 2019 DU SYDOM (ordures ménagères)

Le rapport 2019 du SYDOM a été présenté par le maire au CM (rapport peut être consulté en mairie).

FORMATION DES ELUS

Vu l'obligation d'inscrire une somme pour la formation des élus non indemnisés, le CM propose d'inscrire 1000 EURO par an. Voté à l'unanimité.

TRAVAUX 2021 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les demandes de subventions seront faites en 2021 pour :

- Réfection bâtiments communaux de la cure et socle de la Vierge
- Sécurisation rue Principale
- Parcours de santé
- Voiries
- Effacement de réseaux secs
- Réparation de l'horloge du clocher

VENTE DE LA PARCELLE A509 (commune CLÉRY)

À la commune de Cléry pour 1,00 EURO symbolique.

CONTRAT POUR UN STAGIAIRE

Demande d'un stage de 2 mois par un étudiant en informatique acceptée. Voté à l'unanimité.

ATTESTATION DE DEMANTELEMENT DU PARC EOLIEN PROJETE

Le CM autorise le Maire à signer cette attestation.

QUESTIONS DIVERSES

- Pour le Noël des enfants des bons d'achats de 15,00 EURO par enfant ont été distribués.
- Les colis personnes âgées seront distribués dans la semaine précédant Noël.
- Vu l'état déplorable du Nacey au centre du village et suite à la visite d'une inspectrice de la DDT, celle-ci a envoyé un courrier au maire constatant la pollution du Nacey provenant du fond supérieur.
- Les ventes de bois pour 2020 ont rapporté plus de 150 000 EURO TTC.

Fin de séance : 23h00

Etat Civil en 2020



| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| MARTIN Maxime | 05 / 01 / 2020 |
| COSTA Calista | 25 / 02 / 2020 |
| ROHI Ohotunuipuahanoheani | 21 / 02 / 2020 |
| PHILIPPON MICONNET Rose | 19 / 05 / 2020 |
| COUCHY Teyiana | 29 / 06 / 2020 |
| VERNE Léa | 14 / 08 / 2020 |
| DZIURA Elliot | 02 / 10 / 2020 |
| DZIURA Aline | 02 / 10 / 2020 |
| CORNIER Ilyana | 25 / 10 / 2020 |
| MERME Nino | 10 / 12 / 2020 |



GOUJET Mathieu et DUBREUIL Cindy 29 / 02 / 2020

| | |
|---|-----------------------|
| VEURIOT Nicole épouse PATHIER | 19 / 01 / 2020 |
| MANOURY Jeannine épouse JOLY | 29 / 02 / 2020 |
| MAITROT Odette épouse ROLLAND | 27 / 05 / 2020 |
| GARNIER Louis | 10 / 10 / 2020 |
| LOICHOT Fernande épouse CAILLET | 23 / 10 / 2020 |
| GUICHARD Georgette épouse MARTIN | 13 / 12 / 2020 |



En 2021, à l'initiative de Mme LEHE, (Les Corvées) une boîte à livres sera à votre disposition, après disparition du virus, à proximité du tableau d'affichage de la rue Principale.



En 2021, le ramassage des bacs de tri (jaune/bleu) se fera les semaines impaires.

Le Sydom



Décembre: Passage du coup de vent « Bella » sur Champagney.



Nos mares dans les parcelles 43, 21 et 23



La crèche de Noël



*La crèche de Noël faite dans l'église
par Maryvonne et Michèle.*



Le colis des Aînés



Bonne année 2021

44 colis ont été distribués à nos aînés de 70 ans et plus.

Les nuisances

Arrêté Municipal 2003-06



Article 3

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 20 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Article 4

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



ARRETE PREFECTORAL 2017 04 012 001

VISIBLE SUR LE SITE DE LA PREFECTURE

Gestes propres



DERNIERE EDITION

**DU BULLETIN MUNICIPAL EN VERSION PAPIER . EN FIN D'ANNEE,
VOUS POURREZ LE CONSULTER SUR LE SITE DE LA MAIRIE .**

**POUR UNE VERSION PAPIER, DEPOSEZ VOTRE DEMANDE DANS LA
BOITE A LETTRES DE LA MAIRIE.**

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

NUMEROS UTILES



15

Urgences
médicales
(ou Samu)

17

Police ou
Gendarmerie

18

Pompiers

114

Personnes
sourdes ou
malentendantes

115

Urgences
sociales (ou
Samu social)

112

Numéro d'urgence européen

(permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)

116 000

Enfants
disparus

119

Enfance
maltraitée

191

Sauvetage
dans les airs

196

Sauvetage
en mer

197

Alerte
attentat, alerte
enlèvement

GENDARMERIE: 117

03 84 70 20 35

SYNDICAT DES EAUX:

03 84 70 34 38

FEMMES BATTUES:

3919

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:

3939



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Edit 24